L'Eveil Normand Le 20 Juillet 2022

MESNIL-EN-OUCHE

La campagne départementale des villes et villages fleuris 2022 s'arrête dans la commune

Ce mercredi 6 juillet, Mesnil-en-Ouche a reçu la visite du jury qui récompense les villes et les villages fleuris du département de l'Eure. Un passage attendu par la commune nouvelle qui a reçu sa première « fleur » l'année passée.

En 2021, Mesnil-en-Ouche faisait partie des nouvelles lauréates des villes et villages fleuris de l'Eure. Cette année, le jury s'est, donc, arrêté dans la commune.

Le jury, les élus et les services techniques fleurissements échangent sur les méthodes employées dans la commune

À la conquête d'une nouvelle fleur

Mesnil-en-Ouche fait partie des 38 participants qui concourent pour conserver le label « 1 fleur » ou obtenir une fleur supplémentaire. La visite s'est réalisée en deux étapes, menée par les élus et les services de la commune nouvelle. Les points montrés durant la visite sont des exemples d'aménagement réalisés depuis la création de la commune nouvelle, dans le cadre d'une démarche écoresponsable et d'harmoniser le fleurissement sur l'ensemble de tous les villages.

Un premier arrêt a été effectué à Épinay, près des parterres autour de la mairie et du cimetière végétalisé, qui a tapé dans l'œil d'un des jurés. Jean-Marc Coubé, paysagiste au sein du CAUE27, a remarqué la qualité et l'inventivité de la gestion différenciée réalisée. « **Ici, on voit que ce sont des passionnés qui agissent**, dit-il. **La gestion différenciée a une qualité artistique comme la taille des taupières. En même temps, elle favorise depuis cette année la floraison de fleurs devenues rares, par exemple les orchidées sauvages.** »

La commune a aussi tenu à s'arrêter devant le verger conservatoire. Mis en place en bordure du champ, il est connu pour être le lieu de prédilection lors de la fête de la musique. Ce verger conservatoire a été créé en partenariat avec l'association Pomologique de Haute-Normandie. Sa visite n'était qu'un exemple puisque plusieurs ont été créés sur tout le territoire. Un deuxième arrêt à Thevray a permis de montrer les parterres près de la mairie.

L'Eure, un département fleuri

Depuis plusieurs années, le département de l'Eure récompense les villes et les villages fleuris à travers « la campagne départementale des villes et villages fleuris. » Le fleurissement est aussi promu par Eure Tourisme tout au long de l'année à travers plusieurs actions de communication et de sensibilisation auprès des, en collaboration avec le CAUE de l'Eure (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

Cette campagne vise à récompenser les actions menées par les collectivités locales grâce aux acteurs locaux, comme la municipalité, les agents d'entretien et les habitants passionnés, qui agissent en faveur du fleurissement des parcs, jardins, rues, places de villages, cimetières et autres espaces publics ou privés afin de rendre l'environnement agréable à vivre pour tous. Le but de l'opération est aussi de sensibiliser et accompagner les communes pour une mise en beauté durable.

Ce jury est composé d'élus, de professionnels du tourisme et de l'horticulture. Le palmarès est établi à l'unanimité sur des critères très précis et basés sur la grille nationale : la démarche de valorisation telle que la mise en œuvre du projet municipal, l'animation et la promotion de la démarche, le fleurissement et le patrimoine végétal, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public.

Du 14 au 17 septembre prochain, c'est au tour du jury régional de visiter les villes et les villages sélectionnés. La remise des prix se tiendra, durant l'automne, au Conseil départemental de l'Eure.

De notre correspondante, Dominique Duvoux